



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.387
17 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

**FACILITATION DU COMMERCE ET DES TRANSPORTS:
MISE EN PLACE D'UN CADRE SÛR ET EFFICACE
POUR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX**

Débat thématique interactif

17 juin 2004 – Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. La réunion a été présidée par M. Enrique A. Manalo (Philippines). Les intervenants ci-après en ont présenté les grands thèmes:

- **S. E. Dato' Ahmad Husni Mohamad Hanadzlah**, Ministre adjoint du commerce international et de l'industrie de Malaisie;
- **M. Jayson P. Ahern**, Commissaire adjoint du Bureau des opérations sur le terrain du Service des douanes et de la protection des frontières (US Customs and Border Protection) des États-Unis;
- **M. Issa Baluch**, Président de la FIATA et Président-Directeur général de Swift Freight International, Dubaï (Émirats arabes unis);
- **M. Kunio Mikuriya**, Secrétaire général adjoint de l'Organisation mondiale des douanes;
- **M. Marc Juhel**, conseiller en transport et logistique à la Banque mondiale.

2. Dans son intervention, le Ministre adjoint malaisien du commerce international et de l'industrie a évoqué l'importance de services de transport adéquats pour le développement du commerce extérieur, ainsi que la qualité des infrastructures et services de transport disponibles dans son pays. Il a également évoqué la nécessité de satisfaire aux mesures et prescriptions en matière de sécurité, aussi bien nationales qu'internationales, dans le secteur des transports.
3. Le représentant du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis a expliqué les plus récentes mesures adoptées par son pays en matière de sécurité, en particulier la règle des 24 heures, la loi sur le commerce de 2002, l'Initiative pour la sécurité des conteneurs (CSI) et le Partenariat douanier et commercial contre le terrorisme (C-TPAT). Il a souligné l'importance d'une meilleure gestion des risques dans tous les domaines du commerce et de la sécurité des transports.
4. Le Président de la FIATA a dit que l'action réglementaire et l'appui des pouvoirs publics étaient importants pour l'économie d'une nation et ses systèmes de logistique du commerce. Pour devenir et rester compétitive dans l'économie mondiale, une nation devait avoir la capacité d'accueillir des chaînes mondiales de production dans un environnement le moins bureaucratique et procédurier possible. Les gouvernements devaient modifier leurs paradigmes: au lieu d'être étroitement réglementées, les entreprises devaient au contraire avoir toute liberté d'action et être encouragées dans leur expansion.
5. Le Secrétaire général adjoint de l'OMD a particulièrement souligné la nécessité d'une coopération entre tous les acteurs. Les services douaniers ne pouvaient à eux seuls assurer la facilitation du commerce, et ils devaient compter sur la participation d'autres services à la frontière et acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Une coopération était vivement nécessaire dans le secteur du transit, d'une importance vitale pour les pays sans littoral. Concernant les récentes initiatives en matière de sécurité, des modalités de coopération au niveau mondial s'imposaient pour éviter la marginalisation des pays en développement dans le système commercial international et pour que les mesures de sécurité ne compromettent pas indûment les gains en matière de facilitation du commerce déjà obtenus au niveau des procédures douanières. Des considérations de sécurité pouvaient rendre celles-ci plus efficaces, et profiter ainsi à la facilitation du commerce.

6. Le représentant de la Banque mondiale a axé sa présentation sur l'importance d'une coopération nationale, régionale et mondiale cohérente pour la mise en œuvre des mesures de logistique commerciale et de facilitation du commerce. Il a brièvement décrit le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce, dont la plate-forme Web, administrée conjointement avec l'ONU, regroupait actuellement quelque 200 partenaires – organisations internationales, organismes nationaux publics et privés tels que ministères et chambres de commerce, associations professionnelles internationales, entreprises et sociétés.

7. Les intervenants ont souligné la nécessité de réduire autant que possible les obstacles matériels et bureaucratiques à la compétitivité des industries exportatrices de façon que les pays en développement puissent assurer leur développement économique par le commerce international. Des services de transport insuffisants et des coûts de transaction excessifs restreignaient l'accès aux marchés extérieurs et empêchaient une plus grande intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, outre qu'ils freinaient considérablement les investissements étrangers directs vers les pays les moins avancés. Grâce à des procédures simplifiées et à l'utilisation d'une technologie moderne, des mesures de facilitation du commerce et des transports pouvaient abaisser les coûts de transaction. Mais la multiplication des mesures de sécurité compliquait la situation. Respecter les nouvelles réglementations en matière de sécurité en mettant en place les procédures et les équipements requis devait s'accompagner des nécessaires mesures de facilitation du commerce pour offrir à tous les partenaires internationaux un environnement commercial à la fois plus sûr et plus efficace. Il s'agissait là d'un défi majeur pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires.

8. Les pays en développement qui souhaitaient mettre en place un environnement sûr et efficace pour le commerce disposaient désormais d'un large choix d'instruments et de structures institutionnelles. Les efforts multilatéraux devaient être coordonnés pour aider ces pays à tirer parti du rôle et des compétences de chaque partenaire potentiel dans le cadre d'un mécanisme d'enrichissement des compétences et d'action.

9. En résumé, le Président a dit que le lancement d'initiatives globales contribuerait à donner accès au large éventail de mesures de facilitation du commerce actuellement conçues et appliquées aux niveaux multilatéral, régional, national et local. Le Partenariat mondial lancé

par la Banque mondiale en collaboration avec la CNUCED et d'autres partenaires de développement visait à promouvoir une croissance tirée par les exportations et la réduction de la pauvreté en encourageant la facilitation du commerce, et en réunissant tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, qui souhaitaient contribuer à une amélioration sensible de la facilitation des transports et du commerce dans les pays en développement et les pays en transition. Ce partenariat comprenait un certain nombre d'activités concrètes: établissement d'audits sur la facilitation du commerce et des transports, accompagnés de plans d'action; mise au point d'indicateurs de résultat; conception de logiciels permettant de mesurer les délais de dédouanement; programmes de téléenseignement; appui aux efforts de diffusion et d'information; et travaux de recherche sur le coût et l'impact des mesures de facilitation du commerce et des transports. Le succès de ces activités dépendrait des contributions de tous les secteurs et de tous les pays, de la même manière qu'un environnement commercial sûr et efficace profiterait aux utilisateurs de transport et aux prestataires de services dans tous les pays, développés et en développement. Le Président a souligné l'opportunité de tenir les États membres de la CNUCED régulièrement informés de l'évolution de ce partenariat; l'information devrait être fournie selon les procédures normales prévues à cet effet.
